

# URBAIN-RURAL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

B.H. Nicot<sup>1</sup>

Juin 2005

« Entre 1990 et 1999, le rural en France métropolitaine a connu une croissance démographique de 4,2 % sur la période, tandis que l'urbain ne croissait que de 3,1 % (à géographie constante). » « Entre 1990 et 1999, la population du rural en France métropolitaine n'augmentait que de 0,6 % sur la période tandis que l'urbain connaissait une croissance de 4,0 % (à géographie constante). ». Laquelle de ces deux affirmations contradictoires est-elle vraie ? Eh bien on peut considérer qu'elles le sont toutes les deux : tout dépend de ce que l'on entend par « urbain » et « rural ». En effet, la distinction entre « l'urbain » et « le rural » en France n'est rien moins que claire : parler d'urbain et de rural n'est pas suffisant. Selon que l'on parle de *milieu* urbain et de *milieu* rural, ou d'*espace* urbain et d'*espace* rural, on ne se réfère pas à la même chose. Et par conséquent on peut trouver des descriptions des caractéristiques ou des évolutions de l'urbain et du rural très différentes, voire opposées, selon la définition retenue. On expliquera ici ces deux définitions, posées par l'INSEE, puis on présentera le résultat des travaux complémentaires (faits principalement par l'INRA) qui ont ensuite visé à établir une typologie de l'espace à dominante rurale.

## 1. URBAIN-RURAL « TOUT COURT »

La définition stricte de l'urbain et du rural (on préférera parler de *milieu urbain* et de *milieu rural*) est ancienne mais toujours d'actualité : elle est à la base des découpages ultérieurs qui seront présentés ci-dessous. C'est celle qui découle de la définition des unités urbaines<sup>2</sup> (avec quelques règles additionnelles qu'il n'est pas utile de préciser ici), puis des communes urbaines<sup>3</sup>. Le seuil de 2 000 habitants utilisé pour la définition des unités urbaines ne signifie pas, bien sûr, que toutes les communes de plus de 2 000 habitants sont urbaines : 577 communes rurales ont plus de 2000 habitants (la plus peuplée, 44209 Treillières, en a plus de 6 000). Il signifie encore moins que toutes les communes urbaines ont plus de 2 000 habitants : sur les 5 954 communes urbaines en 1999, un bon tiers (2 023) ont moins de 2 000 habitants (la plus petite, 51493 Saint-Léonard dans la banlieue de Reims, en a 77).

---

<sup>1</sup> Ingénieur et chercheur au SIRIUS, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-12-Val-de-Marne. [nicot@sirius-upvm.net](mailto:nicot@sirius-upvm.net). L'auteur remercie Magali Talandier sans qui cette note n'aurait pas été écrite.

<sup>2</sup> Définition de l'INSEE : « L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Remarque : Ces seuils, 200 mètres pour la continuité de l'habitat et 2 000 habitants pour la population, résultent de recommandations adoptées au niveau international. » Source : [http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/definitions/html/unite-urbaine.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/unite-urbaine.htm)

<sup>3</sup> Définition de l'INSEE : « Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales » ([http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/definitions/html/commune-urbaine.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/commune-urbaine.htm)).

Les communes urbaines forment 1 995 unités urbaines en métropoles, dont 998 ne sont formées que d'une seule commune (et sont appelées « villes isolées»). Les autres ont en général un centre et une banlieue (chacun étant formé d'une ou de plusieurs communes), parfois seulement un centre. Notons que des unités urbaines peuvent être contiguës mais cependant distinctes : c'est le cas si les zones agglomérées ne sont pas contiguës.

Le tableau suivant indique la répartition du territoire et de la population de la France métropolitaine en communes urbaines et communes rurales.

**Tableau 1 – Population et superficie des communes urbaines et des communes rurales en France métropolitaine, 1999**

	nombre comm.	PSDC 1999 (millions d'hab.)	Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
<b>Urbain</b>	<b>5 954</b>	<b>44.2</b>	<b>100.0</b>	<b>442</b>
dont - communes centres	1 212	19.1	27.0	708
- communes de banlieues	3 744	20.3	41.0	496
- villes isolées	998	4.8	32.1	150
<b>Rural</b>	<b>30 611</b>	<b>14.3</b>	<b>443.9</b>	<b>32</b>
<b>Ensemble FX (métropole)</b>	<b>36 565</b>	<b>58.5</b>	<b>544.0</b>	<b>108</b>

Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE, RP1999.

Les unités urbaines ont en principe au moins 2 000 habitants (par définition), mais 3 d'entre elles en ont moins parce qu'elles sont « internationales » : on estime qu'avec la partie de l'agglomération située à l'étranger, on dépasse les 2 000 habitants...

## 2. L'ESPACE A DOMINANTE URBAINE ET L'ESPACE A DOMINANTE RURALE

L'élaboration du zonage en aires urbaines (ZAU) au milieu des années 1990 a conduit l'INSEE à ajouter aux notions d'urbain et de rural au sens strict les notions d'*espace à dominante urbaine* et d'*espace à dominante rurale*, en commençant par définir les *aires urbaines* : « Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5 000 emplois ou plus. » En 1999, il y a 354 aires urbaines et 354 pôles urbains en France métropolitaine (le ZAU n'a pas été défini dans les DOM).

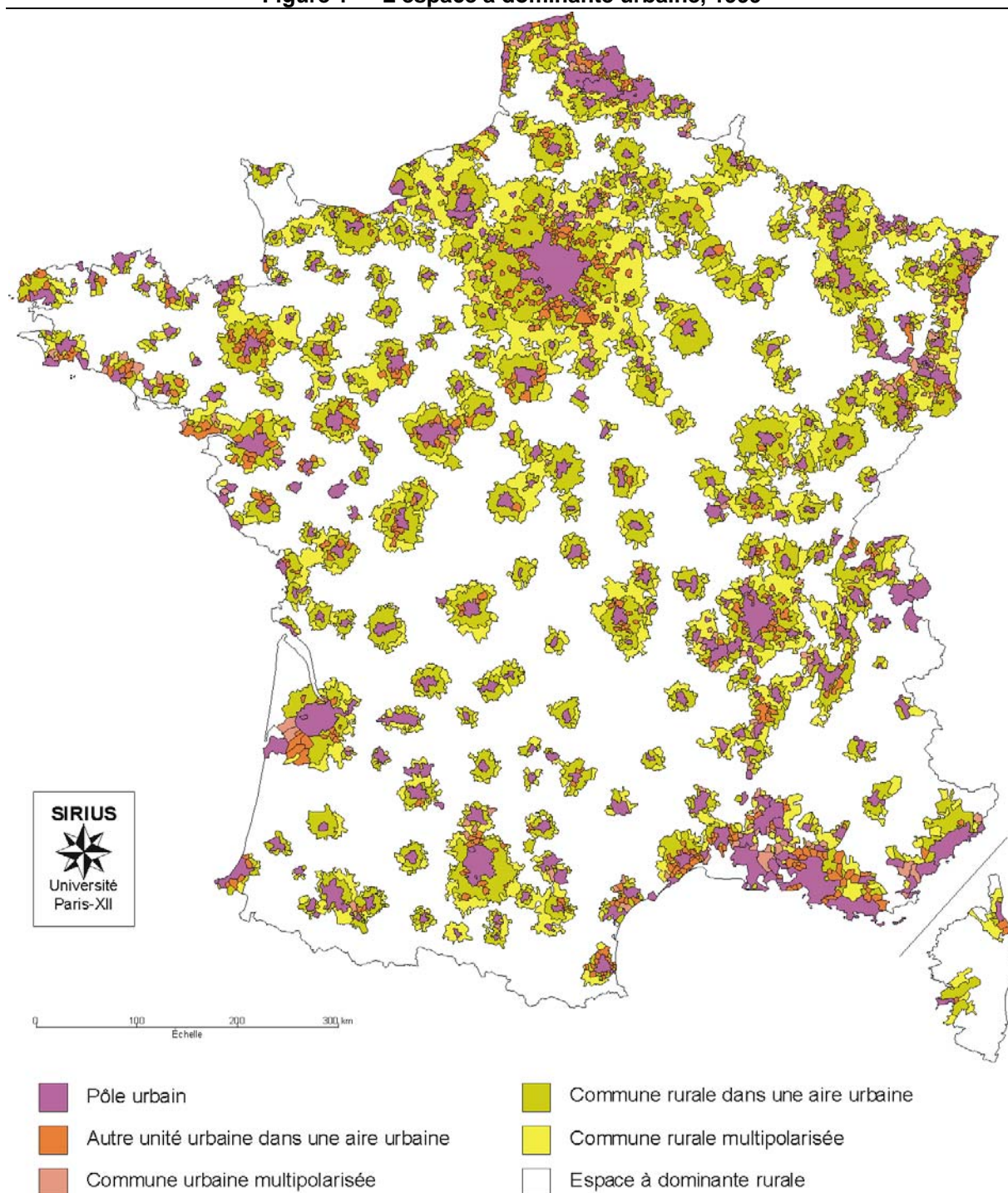
Les communes dont 40% des actifs occupés vont travailler non pas dans une mais dans deux ou plusieurs aires urbaines sont appelées les communes multipolarisées (sous réserve de quelques conditions de distance de ces aires urbaines). Les communes multipolarisées sont dites, comme celles qui forment les couronnes périurbaines, *communes périurbaines*.

Le ZAU s'appuie sur la définition des communes urbaines, puisque les pôles urbains sont des unités urbaines. De plus, les autres unités urbaines ne peuvent pas être partagée entre deux catégories : elle sont toutes entières dans la couronne périurbaine, ou multipolarisée, ou dans l'espace à dominante rurale.

L'ensemble formé par les aires urbaines et les communes mutipolarisées constitue l'**espace à dominante urbaine**<sup>4</sup>. Le reste forme l'**espace à dominante rurale**.

Le ZAU a été réalisé d'abord sur le recensement de 1990, puis sur celui de 1999.

**Figure 1 – L'espace à dominante urbaine, 1999**



Source : INSEE, ZAU 1999.

Le tableau ci-dessous fait apparaître, dans l'espace à dominante urbaine, en rose les communes urbaines et en vert les communes rurales « au sens strict ». Dans chacune des

<sup>4</sup> L'INSEE définit aussi des « espaces urbains », qui sont formés d'une ou plusieurs aires urbaines et éventuellement de communes mutipolarisées, le tout formant un ensemble continu. Mais rares sont les travaux qui y font référence.

colonnes, le total du rose et le total du vert sont bien sûr égaux aux valeurs correspondantes dans le tableau précédent. Mais on remarque que l'espace à dominante urbaine contient plus de 13 000 communes rurales (7,7 millions d'habitants) et que l'espace à dominante rurale contient près de 1 400 communes urbaines (3,9 millions d'habitants).

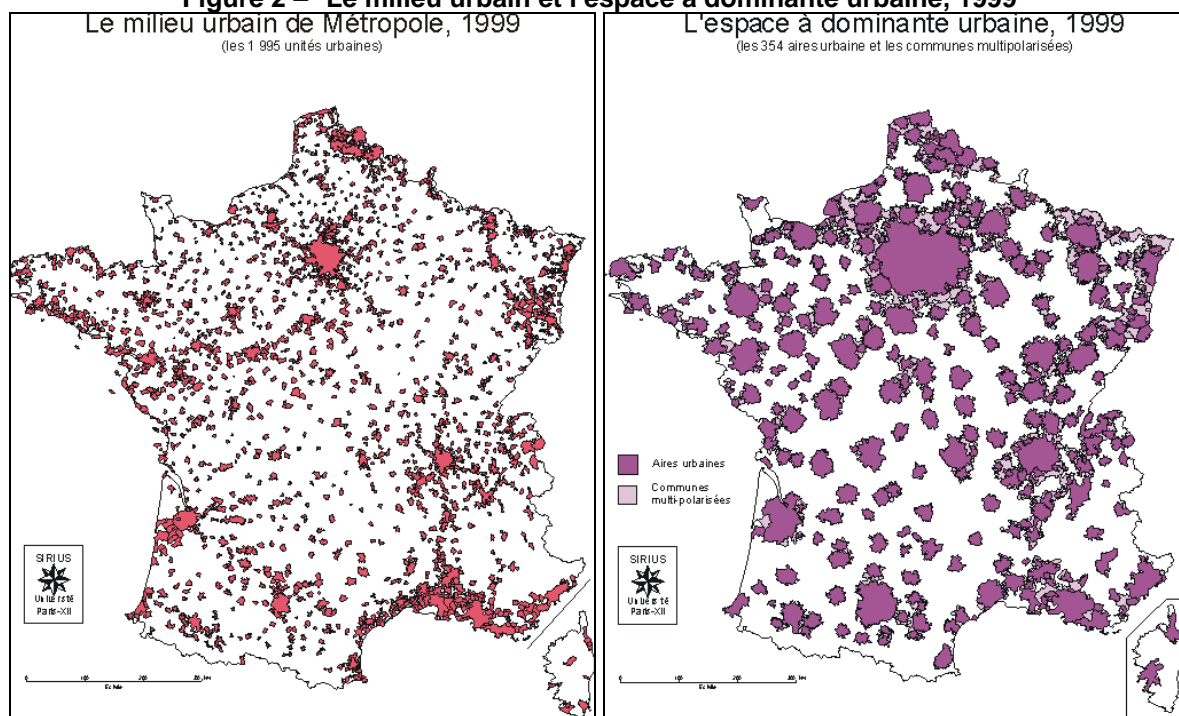
**Tableau 2 – Population et superficie des communes dans le ZAU (zonage en aires urbaines), 1999**

	nombre comm.	PSDC 1999 (millions d'hab.)	Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	densité
<b>Espace à dominante urbaine</b>	<b>18 030</b>	<b>48.0</b>	<b>223.8</b>	<b>214</b>
dont - aires urbaines	13 908	45.1	176.1	256
dont - pôles urbains	3 100	35.7	44.0	812
- couronnes péri-urbaines	10 808	9.3	132.1	71
dont - communes urbaines	1 058	3.5	17.3	205
- communes rurales	9 750	5.8	114.8	51
- communes multipolarisées	4 122	2.9	47.7	61
dont - communes urbaines	430	1.1	6.9	153
- communes rurales	3 692	1.9	40.8	45
<b>Espace à dominante rurale</b>	<b>18 535</b>	<b>10.6</b>	<b>320.2</b>	<b>33</b>
dont - communes urbaines	1 366	3.9	31.8	122
- communes rurales	17 169	6.7	288.3	23
Ensemble FX (métropole)	36 565	58.5	544.0	108

Note : PSDC = population sans double compte.  
Source : INSEE, RP 1999.

On comprend donc bien que ces deux modes de distinction urbain-rural ne doivent pas être confondus. Confusion qui est facilitée par le fait que pour l'ensemble de la France métropolitaine, les taux d'urbanisation calculés avec chacune des notions sont assez voisins : 76% contre 82%. Mais la répartition sur le territoire est très différente, comme le montrent les cartes et le tableau suivants.

**Figure 2 – Le milieu urbain et l'espace à dominante urbaine, 1999**



Source : INSEE.

**Tableau 3 – Part de l'urbain en France métropolitaine, selon l'approche « unités urbaines » et selon le ZAU, 1999**

	nombre comm.	PSDC 1999 (millions d'hab.)	Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	densité (hab./km <sup>2</sup> )
Milieu urbain (unités urbaines)	16.3%	75.5%	18.4%	442
Espace à dominante urbaine dans le ZAU	49.3%	82.0%	41.1%	214

Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE.

Pour résumer et schématiser, disons que la distinction « milieu urbain/milieu rural » se réfère à la définition stricte, tandis que la distinction « espace urbain/espace rural » (en abréviation de « espace à dominante urbaine/rurale ») se réfère au ZAU.

### 3. À L'INTERIEUR DE L'ESPACE RURAL

L'espace à dominante rurale défini « en creux » par le ZAU comporte, on l'a vu, des unités urbaines et des communes rurales. Le besoin s'est rapidement fait sentir de différencier les communes à l'intérieur de ce vaste espace qui rassemble 18 % de la population métropolitaine sur près de 60 % du territoire. Deux typologies de cet espace ont été successivement proposées : une première *typologie de l'espace rural* (1997-1998), puis le *zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural* (ZAUER, 2002).

#### a) La typologie de l'espace rural (1998)

Une première tentative a été faite dans la seconde moitié des années 1990, après la publication du premier ZAU et comme lui sur les données de 1990. Mais ces travaux n'ont pas été actualisés tels quels après le recensement de 1999, et de nouvelles définitions ont été adoptées et appliquées au recensement de 1999.

En 1998, l'INRA et l'INSEE publient dans la collection *Contours et caractères* un numéro dont le titre est « Les campagnes et leurs villes »<sup>5</sup>). L'INRA proposait une *typologie de l'espace rural* qui distinguait dans l'espace à dominante indifférencié défini par l'INSEE quatre sous-espaces<sup>6</sup> :

- les *pôles ruraux*, sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2 000 à moins de 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.
- Le *rural sous faible influence urbaine*, est l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui ne sont pas pôle rural et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.
- la *périphérie des pôles ruraux*, est constituée par l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale, n'étant ni pôle rural ni sous faible

<sup>5</sup> INRA-INSEE, « Les campagnes et leurs villes. Portrait social », *Contours et caractères*, Paris, INSEE, 1998, 208 p. ISSN 0999-131X. Ouvrage collectif, coordonné à Dijon par les chercheurs de laboratoires d'économie et sociologie rurales de l'INRA et édité par l'INSEE dans la collection *Contours et caractères*. Il est diffusé par l'INSEE (Insee Info Service: 01 41 17 66 11) et en vente en librairie au prix de 79 francs.

(source : <http://www.inra.fr/Internet/Directions/DIC/PRESSE/AVR98/c1.htm>)

<sup>6</sup> Définitions reprises d'un extrait de document transmis par Chantal Bovin, INSEE Info service, mars 1999.

influence urbaine, et dont 20 % ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.

- le *rural isolé* est formé de l'ensemble des communes rurales et unités urbaines de l'espace à dominante rurale et n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

Ce zonage est parfois désigné sous le nom de ZAUR.

Sur les 13 millions de personnes qui résident en 1990 dans l'espace à dominante rurale, 5 millions vivent dans une commune rurale ou une unité urbaine sous faible influence urbaine, 3 millions dans les pôles ruraux et leur périphérie, et 5 millions dans le rural isolé. Ces trois ensembles couvrent respectivement 24 %, 10 % et 37 % de la superficie du territoire.

Nous avons déjà noté que l'espace à dominante rurale comportait de nombreuses communes urbaines. Il faut bien réaliser que ces communes urbaines se répartissent dans les 4 catégories de la typologie de l'espace rural, y compris dans le *rural sous faible influence urbaine* et même dans le *rural isolé*. Le tableau suivant récapitule la répartition des communes urbaines et des communes rurales dans les 7 catégories du ZAUR.

**Tableau 4 – L'urbain et le rural dans le ZAUR, 1998 (sur les données du recensement de 1990)**

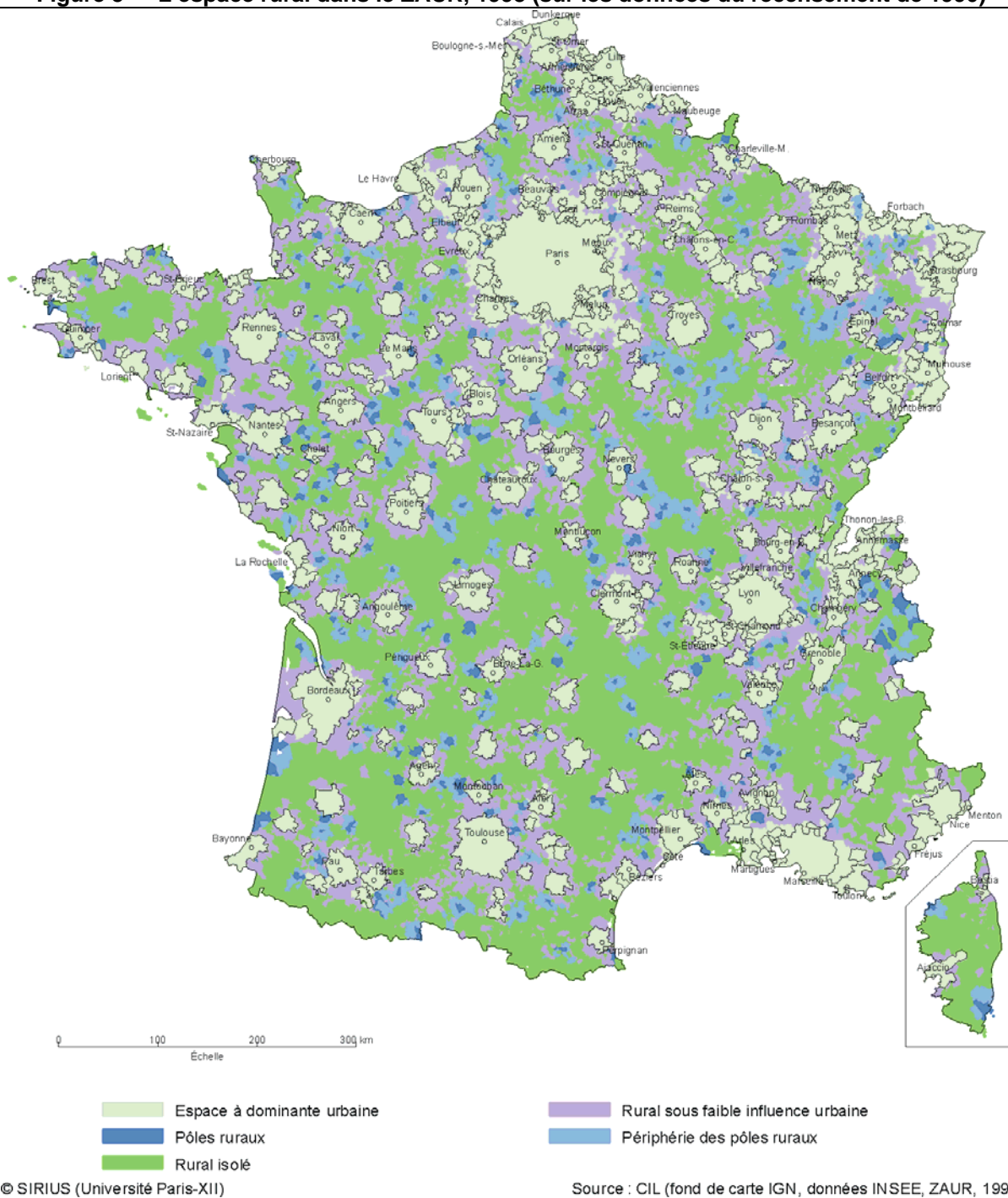
	nb com urbain	nb com rural	psdc90 urbain (k hab.)	psdc90 rural (k hab.)	superficie urbain (km <sup>2</sup> )	superficie rural (km <sup>2</sup> )	densité urbain (hab./km <sup>2</sup> )	densité rural (hab./km <sup>2</sup> )
Pôles urbains	2 794		34 372	0	40 042	0	858	-
Péri-urbain monopolarisé	692	7 201	2 258	4 648	10 119	81 928	223	57
Péri-urbain multipolarisé	256	2 284	675	1 287	3 903	24 453	173	53
<b>Total espace à dominante urbaine</b>	<b>3 742</b>	<b>9 485</b>	<b>37 304</b>	<b>5 935</b>	<b>54 064</b>	<b>106 381</b>	<b>690</b>	<b>56</b>
Rural sous faible influence urbaine	518	8 359	1 337	3 720	10 903	118 289	123	31
Pôles ruraux	585	9	2 098	15	13 265	428	158	36
Périphérie des pôles ruraux	28	2 907	60	1 084	638	37 892	93	29
Rural isolé	427	10 491	1 099	3 963	10 778	191 327	102	21
<b>Total espace à dominante rurale</b>	<b>1 558</b>	<b>21 766</b>	<b>4 593</b>	<b>8 782</b>	<b>35 585</b>	<b>347 935</b>	<b>129</b>	<b>25</b>
Ensemble FX	5 300	31 251	41 898	14 717	89 649	454 316	467	32

Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE, ZAUR, 1998

La carte suivante montre le découpage de l'espace à dominante rurale selon l'appartenance des communes aux catégories définie par le ZAUR (pour en simplifier la lecture, les 3 catégories de l'espace à dominante urbaine sont représentées ensemble, mais on a quand même fait apparaître le contour des aires urbaines).

Figure 3 – L'espace rural dans le ZAUR, 1998 (sur les données du recensement de 1990)



## b) Le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural, 2002

Le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER), a été connu et rendu accessible au grand public grâce à la publication d'un poster portant le nom de carte des *Territoires vécus*. En fait la première édition de cette carte, élaborée sur les données de 1990, reprenait la typologie de l'espace rural (ZAUR). La seconde édition s'appuyait sur les données du recensement de 1999 et les définitions du nouveau zonage, le ZAUER.

Le ZAUER comme son prédécesseur reprend tel quel le ZAU (zonages en aires urbaines), c'est-à-dire l'espace à dominante

rurale en 3 catégories de communes : celles qui appartiennent à un *pôle d'emploi de l'espace rural*, celles qui forment les *couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural*, et enfin les *autres communes de l'espace rural*.

**Tableau 5 – L'espace rural dans le ZAUER**

<b>Pôles d'emplois : (525 pôles)</b>	973 communes	Communes, hors espace à dominante urbaine, comptant 1 500 emplois
<b>Couronnes de pôles d'emplois :</b>	832 communes	Communes, hors espace à dominante urbaine dont 40 % des actifs résidents travaillent hors commune mais dans l'aire d'emploi.
<b>Autres communes de l'espace rural :</b>	16 730 communes	Communes n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.
<b>Total :</b>	<b>18 535 communes</b>	

Source : B. Leurquin (mai 2004). « Notes de lecture : *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie (Rapport de l'INSEE, avec la participation de IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR – Juillet 2003)* », 16p, <http://www.pays.asso.fr/Equipements%20et%20bassins%20de%20vie.doc>.

Le tableau suivant récapitule la répartition des communes urbaines et des communes rurales dans les 6 catégories du ZAUER.

**Tableau 6 – L'urbain et le rural dans le ZAUER, 2002  
(sur les données du recensement de 1999)**

	nb com urbain	nb com rural	psdc99 urbain (k hab.)	psdc99 rural (k hab.)	superficie urbain (km²)	superficie rural (km²)	densité urbain (hab./km²)	densité rural (hab./km²)
Pôles urbains	3 100		35 708	0	43 995	0	812	-
Péri-urbain monopolarisé	1 058	9 750	3 536	5 809	17 227	114 775	205	51
Péri-urbain multipolarisé	430	3 692	1 060	1 852	6 945	40 840	153	45
<b>Total espace à dominante urbaine</b>	<b>4 588</b>	<b>13 442</b>	<b>40 304</b>	<b>7 661</b>	<b>68 167</b>	<b>155 615</b>	<b>591</b>	<b>49</b>
Pôles d'emploi de l'espace rural	944	29	2 980	55	21 972	1 122	136	49
Couronne des pôles d'emploi de l'espace rural	0	832	0	254	0	10 395	-	24
Autres communes de l'espace à dominante rurale	422	16 308	912	6 353	9 876	276 669	92	23
<b>Total espace à dominante rurale</b>	<b>1 366</b>	<b>17 169</b>	<b>3 892</b>	<b>6 661</b>	<b>31 848</b>	<b>288 185</b>	<b>122</b>	<b>23</b>
Ensemble FX	5 954	30 611	44 197	14 322	100 015	443 800	442	32

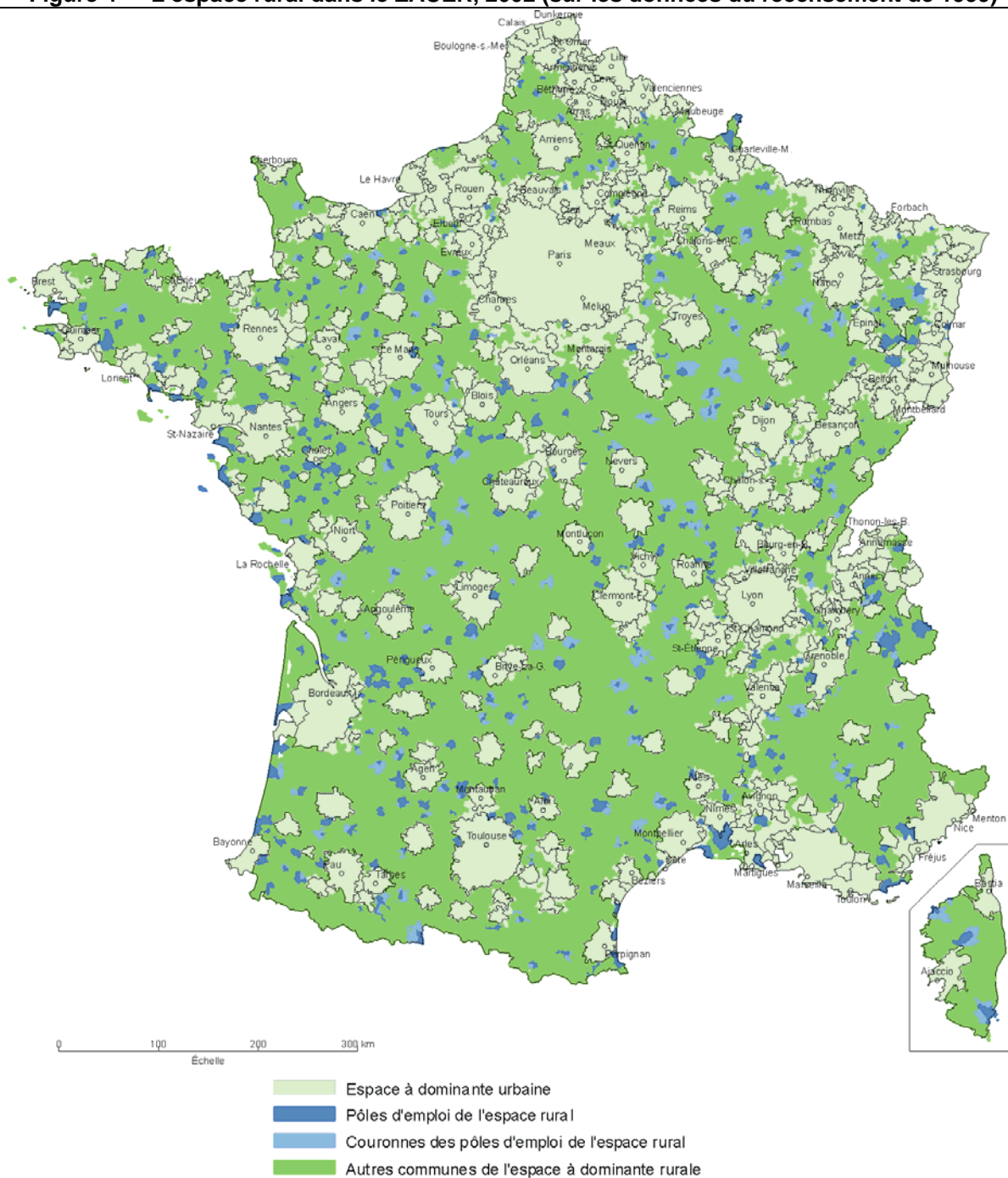
Note : PSDC = population sans double compte.

Source : INSEE, ZAUER, 2002

On remarquera que deux catégories sont homogènes : les pôles urbains ne contiennent pas de commune rurale et les couronne des pôles d'emploi de l'espace rural ne comportent pas de commune urbaine (dans le ZAUER, seuls les pôles d'emploi étaient homogènes).

La carte suivante montre le découpage de l'espace à dominante rurale selon les 3 catégories de communes du ZAUER (pour en simplifier la lecture, les 3 catégories de l'espace à dominante urbaine sont représentées ensemble, mais on a quand même fait apparaître le contour des aires urbaines).

Figure 4 – L'espace rural dans le ZAUER, 2002 (sur les données du recensement de 1999)



© SIRIUS (Université Paris-XII)

Source : CIL (fond de carte IGN, données INSEE, ZAUER, 2002)

Les pôles d'emplois de l'espace rural (et leurs couronnes) reprennent l'idée des pôles ruraux (et leurs périphéries), même si les définitions et le nom changent légèrement. Mais on notera d'abord l'apparition des *aires d'emploi de l'espace rural* (les pôles d'emploi de l'espace rural et leur couronne) qui font pendant aux aires urbaines — et que certains abrègent en *aires rurales*, bien que ce terme ne soit pas utilisé par l'INSEE. Et puis la disparition du *rural sous faible influence urbaine*. Enfin on regrettera la disparition du terme de *rural isolé* au profit de celui plus banal *d'autres communes de l'espace rural* (qui ne correspondent pas exactement au rural isolé puisqu'elles comptent 50 % de communes de plus : elles englobent notamment l'essentiel de ce qui correspondrait au *rural sous faible influence urbaine*).

## CONCLUSION

La définition des unités urbaines, c'est-à-dire de « l'urbain au sens strict », permet de définir le *milieu urbain* et le *milieu rural*. C'est la plus ancienne, mais elle est actualisée à chaque recensement et elle sert de base aux définitions ultérieures. Le zonage en aire urbaine (ZAU), qui a été réalisé pour la première fois sur le recensement de 1990, a lui aussi été actualisé et c'est lui qui définit *l'espace à dominante urbaine* et *l'espace à dominante rurale*. Chacun de ces espaces contient des communes urbaines et des communes rurales.

L'espace à dominante rurale a fait l'objet de deux découpages successifs. Le premier, la *typologie de l'espace à dominante rurale* (ZAUR) de 1998, a été établi sur le recensement de 1990 et n'a pas été actualisé. On ne peut donc pas l'utiliser, ni sa terminologie, sur le recensement de 1999. Ensuite, le zonage en aires urbaines et pôles d'emploi de l'espace rural (ZAUER), réalisé en 2002 sur le recensement de 1999, a gardé le même esprit mais modifié les définitions. Il définit des *aires d'emploi de l'espace rural* formées des *pôles d'emploi de l'espace rural* et de leurs *couronnes*. C'est celui qui est valable actuellement.

L'importance du choix des mots et la connaissance des définitions auxquelles ils se rapportent ne doivent donc pas être sous-estimés.

Enfin, signalons l'existence des bassins de vie, un nouveau découpage mis au point en 2003 (voir encadré) et qui est destiné à devenir la référence au cours des prochaines années, mais qui va au-delà de la simple distinction urbain-rural.

## Les bassins de vie

Le ZAUER consacrait une césure trop brutale entre l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale. Or, les espaces périurbains sont encore fortement dédiés à l'agriculture (55,4 % de leur superficie sont en surface agricole et 36 % des exploitations agricoles y sont installées); de nombreux petits pôles urbains assument des missions de services essentielles dans la vie de tous les jours.

Le rapport admet donc deux référentiels pour le rural :

- un référentiel rural restreint : 2 641 bassins de services intermédiaires (BSI), appuyés sur une commune ou une unité urbaine de moins de 30 000 habitants.
- un référentiel rural élargi : 169 bassins de services intermédiaires, appuyés sur la périphérie des pôles urbains de plus de 30 000 habitants, et donc privés de leur pôle.

Soit un total de 2 810 bassins de services intermédiaires (BSI).

Un très grand nombre de ces bassins de services intermédiaires comptent moins de 5 000 habitants. Ils sont donc dépendants d'autres bassins, car « sous-équipés » au regard de leur population ou de leur carence d'emplois.

Afin de déterminer des bassins de vie, **le plus petit territoire sur lequel ses habitants ont accès aux principaux services et à l'emploi**, le rapport propose de confronter chaque BSI à l'examen de la présence de cinq catégories de postes, affectés d'un coefficient et considérés comme essentiels pour garantir la vie quotidienne : ces cinq catégories ne comprennent pas les services dits « de proximité », ni les services dit « supérieurs » (université, opéra, palais des congrès etc.).



Le texte ci-dessus est repris d'une note de : B. Leurquin (mai 2004). « Notes de lecture : *Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie (Rapport de l'INSEE, avec la participation de IFEN, INRA, SCEES, pour la DATAR – Juillet 2003)* », 16p  
<http://www.pays.asso.fr/Equipements%20et%20bassins%20de%20vie.doc>

La composition des bassins de vie est assez complexe et sort du cadre de cette note puisqu'il ne s'agit pas d'une nouvelle définition de l'urbain et du rural. Mais le document les décrivant (114 pages de texte et 56 pages d'annexes, au format pdf), est disponible sur [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/bassins\\_vie/bassins\\_vie.htm](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/bassins_vie/bassins_vie.htm).